

SAISON 2021/2022

Afin de **favoriser l'accès à la pratique sportive ou culturelle** de vos enfants, la ville de Fonsorbes et son Centre Communal d'Action Sociale proposent un **dispositif d'aide financière pour l'adhésion à une association ou les frais de stage.**

Aide allouée sous forme de **Coupons Activités « FON'SPORT CULTURE »**, dans les conditions suivantes :

CONDITIONS D'ATTRIBUTION	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ enfants fonsorbais âgés de 3 à 14 ans (date d'anniversaire dans l'année civile de la demande) ▪ familles dont le Quotient Familial de la CAF est inférieur ou égal à 599 € à la date de la demande ▪ sur présentation d'un dossier de demande de coupon activité « FON'SPORT CULTURE » (1 formulaire par enfant), dûment complété des pièces justificatives sollicitées
Types d'activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ activités sportives ou culturelles, pratiquées uniquement dans une association fonsorbaise subventionnée par la Mairie ▪ ne sont concernés par cette aide que les adhésions aux dites associations, ou les frais de stage ☞ <i>Il ne sera pas tenu compte d'activités pratiquées au sein d'associations extérieures à la commune ou associations d'entreprises</i>
Montant de l'aide	<ul style="list-style-type: none"> ▪ jusqu'à 80 % du montant de l'adhésion, selon le Quotient Familial de chaque famille, et après déduction des autres aides (aides de l'Etat, des Comités d'Entreprises, etc ...) ▪ une seule aide sport ou culture par enfant et par an

Si vous êtes éligible à ce dispositif,

CALENDRIER	
à partir du 24 juin 2021	Demande de coupon activité « Fon'Sport Culture » ☞ <u>Retrait du formulaire</u> en Mairie ou au CCAS de Fonsorbes ou ☞ <u>saisie en ligne</u> , sur le site internet de la Mairie www.fonsorbes.fr
avant le 22 octobre 2021 délai de rigueur	Dépôt du formulaire ☞ <u>uniquement</u> au CCAS de Fonsorbes (8 rue Luigi Amadio – près du club de tennis)
Fin octobre 2021	Etude des demandes par la Commission Permanente du CCAS, puis décision de la Commission adressée par courrier à chaque famille
du 8 novembre au 19 novembre 2021 dernier délai	Retrait des coupons « Fon'Sport Culture » par les familles ☞ <u>uniquement</u> au CCAS de Fonsorbes
au plus tard le 26 novembre 2021	Remise des coupons aux associations comme titre de paiement, (en complément du montant restant à la charge des familles)

Aucune demande de coupon ne sera acceptée en cours d'année.

Le CCAS de Fonsorbes se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 05.34.47.59.62

Fonsorbes, le 18 juin 2021

Madame la Maire,
Présidente du CCAS,



Françoise SIMÉON



La Vice Présidente du CCAS,



Christine LACOSTE